

Proposé par C. Tessier, Ecr., secondé par C. N. Hamel,
Ecr. :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient
élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection par scrutin, de sept Directeurs
pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent
sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

J. D. Brousseau, écuyer,
C. N. Hamel, écuyer,
C. Labrègue, écuyer,
L'Hon. V. W. LaRue,
E. W. Méthot, écuyer,
M. l'abbé Louis H. Paquet, Ptre,
Cyrille Tessier, écuyer.

Mr. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par
M. C. Tessier.

Sur motion de L'Hon. V. W. LaRue, secondé par M.
C. N. Hamel, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. J. D. Brousseau, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire.

Québec, 18 juin, 1900.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.
J. D. BROUSSEAU, écuyer, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,
Secrétaire-Trésorier.

Québec, 18 juin 1900.